

Environnement

Sentinelles de l'environnement

Préserver la nature est l'affaire de tous. Les deux fédérations régionales de protection de l'environnement mettent en place un réseau de sentinelles et viennent de publier un guide sur le sujet.

ALLIER

Vous constatez une atteinte à l'environnement dans votre quartier, en randonnée, en allant au travail? Vous voulez préserver votre cadre de vie, votre patrimoine naturel, votre santé?

« Agir comme Sentinelle de l'environnement est accessible à tout citoyen », explique Jacques Debeaud, président de la fédération Allier Nature qui poursuit : « Chacun d'entre nous a pu, au cours d'une sortie, constater ici une décharge sauvage, là une destruction de zone humide... Nous invitons les témoins de ces agissements à faire remonter l'information pour progresser vers ce qui nous unit, le respect de l'environnement et la réconciliation de l'Homme avec la Nature ».

D'ores et déjà, les 55 000 adhérents des 260 associations de protection de l'environnement de la grande région Auvergne Rhône-Alpes sont des sentinelles de l'environnement. 55 000, c'est le nombre de naturalistes, randonneurs, photographes, ou simples amoureux de la nature, qui ont décidé de soutenir l'environnement dans notre région par leur adhésion à l'une des associations membres de la FRANE (fédération de la région Auvergne pour la nature et l'environnement) et à



Trop souvent, des déchets sont encore jetés dans nos rivières.

Les alertes en cours

La Fédération de la région Auvergne pour la nature et l'environnement, à laquelle est affiliée la fédération Allier Nature, a listé les alertes en cours dans le domaine de l'environnement :

► **Alertes spécifiques en cours** : Puy de Montoncel (destruction de milieux naturels) ; golf de Montcombroux les Mines, projet de carrière à Archignat, Adisseo à Commentry, All'Chem à Montluçon ; Landis & Gyr à Montluçon ; Déchets de l'entreprise Poival à Montluçon.

► **Alertes globales et d'envergure dépassant le cadre local** : Banalisation récurrente et « minéralisation » de nos espaces urbains : abattage d'arbres à Yzeure et Montluçon, menace sur les platanes cours Lafayette à Cusset (et donc menace sur l'exceptionnel colonie de choucas des tours qui s'y trouve) ; Circulation de véhicules motorisés dans les espaces naturels, en particulier l'enduro des Combrailles Gestion des forêts face à l'avenir énergétique ; Gestion des déchets : Maillet ; Cusset, Saint-Etienne de Vico.

la FRAPNA (fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature).

« Ces 260 associations naissent le territoire, aux échelles communale, départementale, régionale et nationale. Leur rôle d'acteur local est donc essentiel par la connaissance fine qu'elles ont du territoire et par la veille environnementale qu'elles conduisent. Elles représentent donc l'interlocuteur privilégié du citoyen Debeaud.

Le rôle des deux fédérations régionales est notamment de structurer les réseaux, d'accompagner les associations, d'être leur porte-parole au niveau régional, de mutualiser les forces pour agir de manière concertée au niveau départemental et régional, voire national si les enjeux l'exigent. Pour protéger l'environnement, il faut y être attentif. « Les sentinelles sont de plus en plus nombreuses sur le terrain et il faut qu'à terme, nous soyons tous sentinelles », explique-t-on à la FRANE. Les deux fédérations viennent de publier un intéressant recueil sur le sujet.

R.V. (CLP)

Rens. : 04 73 61 47 49 ou 04 78 85 97 07. Site internet : <http://sentinelle-environnement.fr/>

Les guides sentinelles

► Afin de devenir sentinelle de l'environnement, il est bon d'avoir toutes les clés pour agir efficacement ! Le guide de poche *Sentinelle de l'environnement* donne les possibilités d'action suite à la constatation de mauvais traitements à l'environnement : rejets liquides, atteinte aux espèces et espaces sauvages, brûlage de déchets verts, etc. Ce guide, indispensable à tout amoureux de la nature en Auvergne Rhône-Alpes, est le premier outil commun aux deux fédérations de la nouvelle grande région, la FRANE et à la FRAPNA.

L'objectif de ce guide est donc de mettre à la disposition de chacun des adhérents des fédérations, dans un format pratique, les informations nécessaires au respect des principales réglementations de l'environnement, l'établissement des responsabilisés ainsi que les contacts adéquats. Ce guide de poche de 76 pages est disponible en téléchargement direct en suivant le lien : <http://tinyurl.com/guide-frane-frapna>.